

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	14

L'an 2025, le 15 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUTTIER Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 08/12/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 08/12/2025.

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 14		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Présents : Mme BOUTTIER Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GENDRON Bernard à M. RICHARD Jean-Yves, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme BOUTTIER Monique, Mme BINARD Lydie à M. GODREAU Bruno, M. CHARDRON Yann à Mme SINNAEVE Emilie, Mme HERMENAUT Aurélie à Mme GOURIOU Véronique

A été nommé(e) secrétaire : M. DAUDIN Francis

2025/090 – DETR / DSIL 2026 - demande de subvention

Mme Le Maire fait part aux conseillers municipaux de l'appel à projets pour l'attribution de la DETR et de la DSIL pour l'année 2026, reçue en date du 21 novembre 2025.

Vu les thématiques fixées par la loi pour les demandes de Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2026

Vu l'annexe des opérations éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2026

Mme Le Maire propose de soumettre ces quatres projets susceptible d'être éligible :

Priorité n° 1 - Rénovation énergétique et interieur des 10 logements situé à "La Croix Caseau" et la rénovation de 2 logement en habitat inclusif, dont le coût prévisionnel est estimé suite au programme constitué par Sathe habitat conducteur d'opération pour le compte de la commune

Désignation des travaux	Coût	Type de Fnancement	Montant prévisionnel
Honoraire - Maitrise d'oeuvre	126 535€ HT	DETR/ DSIL 50 %	506 725€
Frais études (diagnostics...)	46 915€ HT	Auto financement	506 725€
Réhabilitation énergétique, rénovation interieur du logement (10)	550 000€ HT		
Réhabilitation énergetique, restructuration et rénovation interieur du logement (2)	290 000€ HT		
TOTAL Dépenses	1 013 450€ HT	TOTAL Recette	1 013 450€HT

Priorité n° 2- Réhabilitation d'un court de tennis en cours de Padel sur l'espace de loisirs

Désignation des travaux	Coût	Type de financement	Montant prévisionnel
Equipement et Services	38 866€ HT	DETR 40%	27 546.40€
Préparation du sol	30 000€ HT	Departement 20%	13 773.20€
		Auto financement 20%	13 773.20
TOTAL Dépenses	68 866€ HT	TOTAL Recette	68 866€ HT

Priorité n° 3 - Salle d'activité/motricité/sport - Ecole maternelle/primaire -

Désignation des travaux	Coût	Type de financement	Montant prévisionnel
Travaux réhabilitation	215 000€ ht	DETR 70%	150 500€ ht
		auto-financement 30%	64 500€ ht
TOTAL Dépenses	215 000€ ht	TOTAL Recette	215 000€ HT

Priorité n°4 - Acquisition d'un défibrillateur

Désignation des travaux	Coût	Type de financement	Montant prévisionnel
Equipement	1 919€ HT	DETR	1 671.20€
Maintenance annuelle	170€ HT		
		Auto financement 20%	417.80€
TOTAL Dépenses	2 089.00€ HT	TOTAL Recette	2 089€ HT

« La présente délibération est exécutoire à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de cette date, sauf retrait ou abrogation par l'autorité compétente dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales. »

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 16/12/2025

Le Maire

Monique BOUTTIER



Secrétaire de séance
M. DAUDIN Francis